

HALL B

APPARTEMENT DE 4 PIECES  
n°B02 au RDC

ENTREE	1.99 m <sup>2</sup>
SEJOUR	23.78 m <sup>2</sup>
CUISINE	5.88 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	14.16 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.66 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10.33 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	6.18 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	3.09 m <sup>2</sup>
WC 1	1.83 m <sup>2</sup>
WC 2	1.47 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT 1	9.10 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT 2	5.53 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>93.00 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	16.86 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>109.87 m<sup>2</sup></b>

LEGENDE

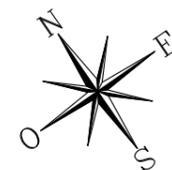
[RJ]	Prise RJ 45	[R]	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
PL	Placard	C	Cuisson
SS	Sèche Serviette	TRI	Tri sélectif
		HSP	Environ 300 cm

Indice A 1/2 15/09/2018

Echelle : 0 50 100 200cm



◀ N° B02



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.